

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 11: BD et architecture

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉ

ACTUALITÉ

LA FORÊT EN QUESTION

L'exploitation de nos forêts entre dans une nouvelle phase, avec la mise en œuvre, depuis le début d'année, du PFS, ou Programme forestier suisse. Ce document établit que la Confédération ne subventionne désormais plus la production de bois en forêt, mais soutient l'économie privée pour relancer le secteur, aujourd'hui en crise. Toutefois, elle peut verser des indemnités pour des activités liées soit aux forêts protectrices, soit à la diversité écologique (pour en savoir plus, voir documents et liens concernant le PFS sur www.umwelt-schweiz.ch/buwal/fr/fachgebiete/fg_wald). Ce processus est vivement contesté par des professionnels du domaine, notamment dans le canton de Vaud, comme le relève le quotidien *24 heures* dans un article paru le 15 mai dernier. Selon les personnes interrogées, le PFS ferait passer la rentabilité de la forêt avant ses fonctions environnementales et sociales et provoquerait des dommages irréversibles, par exemple en augmentant les surfaces maximales pour les coupes rases ou en autorisant des coupes sans plantation.

La forêt suisse s'étend

Cependant, afin de favoriser la biodiversité, le PFS amène la Confédération à délimiter des réserves forestières et à accorder plus d'importance au maintien de formes de gestion traditionnelles comme les châtaigneraies ou les pâturages boisés. Par ailleurs, un

Programme national de recherche sur les paysages et habitats de l'arc alpin (PNR 48, voir www.pnr48.ch) montre que la forêt suisse gagne du terrain dans les régions de montagne. Ainsi, sur l'ensemble du pays, elle aurait gagné de 30 à 50 pour cent de surfaces supplémentaires depuis 150 ans. Cette reforestation naturelle comporte d'importants enjeux parfois contradictoires. Par exemple, elle fait diminuer la surface exploitable, mais peut renforcer la protection contre les dangers naturels, ou augmenter la diversité de la faune et de la flore.

Une piste française : l'agroforesterie

Pendant ce temps, dans certaines régions de France, on revient à une pratique ancestrale aujourd'hui méconnue : l'agroforesterie. Bousculant bien des dogmes agricoles, cette exploitation extensive associe arbres et cultures sur une même parcelle de terre. C'est le quotidien *Libération* qui, dans son édition du 31 janvier 2004, présente cette

Fig. 1 et 2 : Nouvelles plantations agroforestières de noyers double-fin (noix et bois) avec culture intercalaire de blé dans la ferme de Château Pierrail, dans le sud-ouest de la France (Photos Christian DUPRAZ, INRA - Montpellier)



nouvelle (ou plutôt ancienne...) manière de faire, et annonce la tenue, du 27 juin au 2 juillet, du premier congrès mondial d'agroforesterie à Orlando, en Floride (conference.ifas.ufl.edu/WCA). Dans le cadre d'un programme européen de recherche, l'Institut national de recherche agronomique (INRA) de Montpellier (www.montpellier.inra.fr) a lancé des expériences il y a quelques années, par exemple à Vézénobres, dans le Gard. Les arbres protègent les cultures et jouent souvent un rôle de réservoirs d'espèces qui se nourrissent des parasites des cultures, ce qui permet de diminuer l'apport de pesticides. Ils constituent aussi un bon rempart contre les crues, tandis que leurs racines profondes - qui pompent l'eau des nappes phréatiques - peuvent y épurer une part des nitrates.

AHO

Source images : <http://www.montpellier.inra.fr/safe/french/>